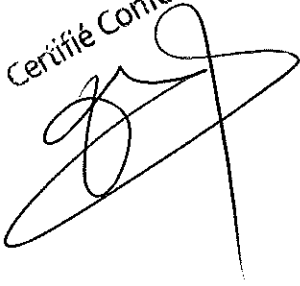


Certifié Conforme



**EMI Génie Climatique**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 294 000 euros**  
**Siège social : Zone Industrielle Nord**  
**51 Avenue Roger Dumoulin, 80080 AMIENS**  
**521 479 824 RCS AMIENS**

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE DU 15 AVRIL 2025**

Le 15 avril 2025,  
À 19h,

La société **MentionCorporation**, Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est à AMIENS (80), Zone Industrielle, 51 Avenue Roger Dumoulin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Amiens, sous le numéro 878 293 984, représentée aux présentes par son Gérant, **Monsieur Thomas MENTION**.

Agissant en qualité de Présidente de la société **EMI Génie Climatique**, Société par actions simplifiée au capital de 294.000 euros, dont le siège est fixé au 51 Avenue Roger Dumoulin – Zone Industrielle Nord, 80080 AMIENS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AMIENS, sous le numéro 521 479 824, sus-désignée,

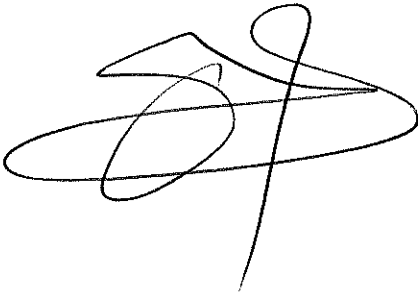
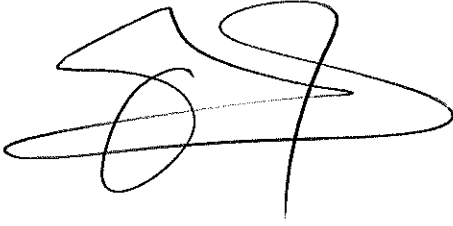
*Après avoir rappelé :*

- Qu'elle a été nommée Présidente de la Société EMI Génie Climatique par décisions unanime des Associés en date du 3 décembre 2024, à compter de ce jour et pour une durée illimitée,
- Que conformément à l'article 18 des statuts, *la personne morale Président est représentée par son représentant légal sauf si, lors de sa nomination ou à tout moment en cours de mandat, elle désigne une personne spécialement habilitée à la représenter en qualité de représentant.*
- Décide en conséquence, de nommer, à compter de ce jour, Monsieur Thomas MENTION, né le 16 février 1993 à AMIENS (80), demeurant 34 boulevard de Saint Quentin à AMIENS (80), en qualité de représentant permanent, spécialement habilité à la représenter pour une durée n'excédant pas celle de son mandat.

*Monsieur Thomas MENTION a déclaré accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.*

- Donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser cette nomination et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.

<u>SIGNATAIRES</u>	<u>SIGNATURES</u>
<p><b><u>La Présidente</u></b>  <b>La Société MentionCorporation</b>  <i>Repr. par M. Thomas MENTION</i></p>	
<p>Monsieur <b>Thomas MENTION</b></p>	 <p><u>Bon pour acceptation des fonctions de Représentant Permanent</u></p>